



## **Pôle emploi Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Pour réussir cette politique de transition énergétique, la Métropole a initié une démarche de mobilisation du territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

Pôle emploi Normandie, dont la Direction Régionale est située à Rouen, est un établissement public à caractère administratif (EPA), chargé de l'emploi. Créé le 19 décembre 2008, il est issu de la fusion entre l'ANPE et les Assédic.

Pôle emploi Normandie c'est 59 implantations géographiques, 2500 collaborateurs, 289 220 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B et C (personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant une reprise d'activité partielle dans le mois) (chiffres juin 2018).

11 agences et services sont présents sur le bassin de Rouen, soit près de 650 collaborateurs et 43 306 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A,B et C (chiffres juin 2018) qui utilisent régulièrement nos services, ainsi que de nombreux prestataires et entreprises.

Depuis la création de Pôle emploi, nous publions chaque année un rapport d'activité RSE (responsabilité sociétale des entreprises), rendant compte de la réalité de nos engagements, et témoignant de la vitalité de notre réseau en matière de responsabilité sociétale.

Nos engagements RSE se déclinent aujourd'hui autour de quatre axes :

**Axe #1 : Pôle emploi, un service public responsable** (lutte contre les discriminations, lutte contre l'exclusion numérique, faciliter l'accès à nos services...)

**Axe #2: Pôle emploi, Organisation responsable** (Egalité Femmes/Hommes, baisser de 10% l'empreinte carbone sur le poste « déplacements », généraliser le papier 100% recyclé et le recyclage des déchets)

**Axe #3 : Pôle emploi, acheteur responsable** (augmenter le volume des marchés concernés par les clauses sociales)

**Axe #4 : renforcer le pilotage et la mobilisation interne**

### Réduire notre impact environnemental

Pôle emploi s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transition écologique et de développement durable (SEDD) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre ; nous élaborons chaque année un bilan carbone consolidé au niveau national.

Pour diminuer notre empreinte environnementale, nous travaillons sur nos achats, la consommation et le recyclage de nos fournitures, les déplacements de nos collaborateurs, des demandeurs d'emploi et la consommation énergétique de nos bâtiments.

Être responsable, c'est agir pour la planète. Dans notre domaine, cela consiste à diminuer notre empreinte carbone en réduisant les émissions de gaz à effet de serre produites dans l'exercice de nos activités,

Depuis 2011, nous publions un **Bilan Carbone®** à l'échelle de chacune de nos implantations pour en dégager des actions visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020. Nous avons mesuré une baisse de nos émissions de CO2 de 15% depuis 2009.

En région, nous enregistrons, pour l'année 2017, une émission de 4.6 tonne de CO2 par équivalent temps plein, en deçà de la moyenne nationale s'élevant à 5.29.

Nos actions sont variées, quelques illustrations :

✓ En matière de politique immobilière

- Tous nos bâtiments respectent la norme BBC ou RT2012,
- 84.13% du parc immobilier a moins de 20 ans

✓ En matière de tri des déchets

- le tri sélectif à la source est installé pour le papier (notre déchet majoritaire) depuis 2011 en Seine-Maritime, et s'est progressivement étendu à l'ensemble de la région.
- Depuis 2018, en plus du papier, ce sont 5 déchets qui sont désormais triés pour être recyclés (verre, métal, plastique, bois et papier)

✓ En matière de déplacements

- Des plans de déplacements sont effectifs depuis 2012 sur Rouen et Caen avec de nombreuses actions pour réduire nos déplacements et ceux de nos utilisateurs : télétravail, entretiens en visio-conférence, mise à disposition de nombreux outils dématérialisés, covoiturage, auto-partage, ...

✓ Concernant le matériel informatique

- Une politique volontariste a été menée au niveau national pour réduire notre parc informatique et améliorer son impact environnemental (matériels respectant la norme EPEAT, réduction du nombre d'imprimantes individuelles au profit d'outils partagés, formation à l'utilisation des outils numériques en interne et surtout en externe...)

✓ En matière d'achats

- En 2017, 41% des marchés de plus de 200 000€ sont dotés d'une clause sociale.
- 22% de ces marchés comportent au niveau national, une condition d'exécution environnementale

**Nous allons au-delà des obligations légales en matière de transition énergétique**

- ✓ Pôle emploi a opté pour l'utilisation exclusive du papier 100% fibres recyclées pour l'ensemble de ses activités. L'institution marque ainsi sa volonté d'aller au-delà des dispositions imposées par la loi Transition énergétique. Le marché de papier bureautique est ainsi uniquement choisi sur du 100% recyclé et contribue à faire de Pôle emploi une organisation publique exemplaire dans ce domaine

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et celle de la COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les engagements de Pôle emploi Normandie, les actions déjà initiées, Pôle emploi Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussignée, Martine Chong-Wa Numéric, Directrice Régionale, représentante légale de Pôle emploi Normandie, domiciliée 90 avenue de Caen, 76100 Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 20% à l'horizon 2020 par rapport à 2009.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition sur le numérique.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.



pôle emploi

**Martine CHONG-WA NUMERIC**  
Directrice Régionale Normandie

Fait à Rouen, le 1er octobre 2018